L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 11 SEPTEMBRE 1888. 62me Année

Dufour & Donaet.
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 11 SEPTEMBRE 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations etc qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par P. A. Foulet (notable), au No 95 rue Royale entre St Louis et Conti, un lot de meubles de maison.

Par Jos Sloat, à la Bourse des Immeubles, Nos 72 et 74 rue St Charles, deux certificats de 10 actions de la Banque d'Améliorations qui s'y trouvent dans l'ilot borné par les rues St Charles Toulouse Constance et Quatrième

L'œuvre d'hospitalisation des phtisiques.

Le congrès des études de la tuberculose, dont M. Ch. Talamon, a résumé, tout récemment, dans la *République Française*, les remarquables travaux, n'a pas abouti, on le sait déjà, à la découverte d'une méthode therapeutique dont les effets soient certains. Le congrès s'est borné à édicter certaines règles d'hygiène prophylactique dont la tendance, d'ordre général, a été approuvée par l'unanimité de ses membres. On espère être bientôt en possession de remèdes qui, pour la plupart, ont déjà fait leurs preuves sur les animaux, et qu'il est tout près de toucher au but.

Cette nouvelle a été accueillie par des applaudissements répétés, qui montraient bien de quelle importance est l'hospitalisation des malades atteints de tuberculose.

Jusqu'à ce jour, la France, est restée, sous ce rapport, dans un état d'infériorité navrante, vis-à-vis de certaines nations étrangères. Il n'y a encore, surtout, que très peu de villes, sous quelques auspices qu'elles aient été inaugurées, à l'honneur d'un dispensaire. A Londres, on l'on compte 20 phtisiques sur 10,000 adultes, on a successivement, cinq hôpitaux consacrés à la phtisie ou annexés à cette affection, 1,000 lits, 1,500 de Margate et du Sanatorium de Brompton, pendant la seule année 1887, on a soigné 10,750 malades!

Ces hôpitaux londoniens s'appellent *Brompton*, l'hôpital *Victoria*, *Royal Hospital* fondé en 1841, *Mount Vernon*, *Royal Hospital for chest diseases*. M. le docteur Léon Petit, avant de s'attacher tout entier à l'œuvre de hospitalisation qu'il veut accomplir en France, a visité, l'automne dernier, sous le concert d'une mission du ministère de l'instruction publique. Il sait, déclare-t-il, admirablement installés et pourvus sous ce rapport d'excellents modèles.

Nous n'en parlerons ici que pour exemple, celui de *Brompton*, qui est très salubre avec un sol bien exhaussé, dans ses façades exposées aux brises marines, aux rafraîchissements du dehors, l'aspect d'un riche château. L'intérieur des bâtiments est disposé de telle façon que le sort des malheureux malades n'est immédiatement adoucit. Les services sont relevés des deux étages, chaque salle ne renferme que huit lits au plus et l'air et la lumière y pénètrent par de larges baies dans l'obédience des quelles sont placées les baignoires. Dans l'une et l'autre hypothèses, l'hospitalisation avec ces conditions générales de bien-être, d'hygiène, et de simplesse comme l'accomplissement d'un véritable devoir social.

Partisans ou non de la contagion, quelles barrières pouvons-nous dresser devant le terrible mal? quel soulagement pouvons-nous lui apporter en France? Sur toute l'étendue de notre pays, on compte trois maisons hospitalières où les phtisiques sont reçus : un petit asile d'enfants à Argelès, un hospice pour les institutrices à Menton et l'hôpital de Villepinte, en Seine et Oise. Et encore ce dernier seul est il accessible, dans certaines conditions, au public non payant. Il a été créé, il y a neuf ans, par une communauté religieuse qui y a absorbé près de 1,800,000 francs dépenses, souvent, en constructions qui n'avaient pas une destination humanitaire directe. La charité de personnes généreuses suffit à grand'peine à ses besoins.

Faut il parler des hôpitaux parisiens ou départementaux? L'Assistance publique est une administration très bienveillante, mais administrée, mais ses ressources sont forcément bornées. Sur les cent malades qui se présentent le matin à la clinique, les médecins donneront toujours la préférence à celui dont l'état de santé inspire des inquiétudes immédiates. Il n'y a pas de lits disponibles. Le phtisique, dont on ne pourrait que prolonger l'existence attendra son tour que marquera souvent la dernière période de la tuberculose. Et l'on voit alors se dérouler des drames douloureux comme celui où le docteur Castelnau prit, à sa sortie de maints hospices, le pauvre Carl, pour lui faire jouer le personnage du baron von Schœnerl.....

C'est ce double état de choses,—l'organisation excellente de l'hospitalisation anglaise et l'infériorité, la "nullité" de la nôtre,—qui a amené le docteur Léon Petit et son collaborateur le docteur Villeau à donner à ce lamentable problème l'attention qu'il mérite. Nous sommes, tout autant que les Anglais, décimés par la phtisie: une statistique a établi que si l'on additionne les ravages causés par toutes les guerres, par le choléra, par les diverses épidémies depuis le commencement du siècle, il n'égalent pas, comme total de victimes, la *moitié* de la dépopulation due à la tuberculose!.....

Mais que faire?..... On ne peut modifier les délicats rouages de l'Assistance publique et les ressources budgétaires sont très bornées. MM. les docteurs Léon Petit et Villeau ont songé à s'adresser à la générosité publique et à présenter la question de l'hospitalisation des phtisiques de telle façon qu'ils puissent compter immédiatement sur l'appui des mères de famille: c'est aux enfants qu'ils s'intéressent tl'abord. Ils créeront aussi, dans le Midi, entre Pau et Agen, un hôpital où les phtisiques des deux sexes seront soignés; mais, pour le moment, ils songent surtout à écarter des "babies" le danger qui les menace.

On n'a pas découvert, disent ils, le moyen de guérir le choléra, mais on a établi autour de cette maladie une sorte de "cloture." On peut agir de même à l'égard de la phtisie, avec cette différence que le "cloture" sera fait autour des sujets que leur origine, leur constitution, les conditions de leur existence première désignent aux attaques du monstre. De là, l'œuvre que l'on pourrait appeler justement "l'œuvre des petite phtisique."

MM. les docteurs Léon Petit et Fil lou se sont assuré d'abord le concours d'un comité médical dont voici la composition:

MM. les docteurs Villeau, Durantin Beaupetit, Brû, Richard, Le Roy, Labbé, Constantin Paul, Simonnet de Mussy, Roche, Cadet de Gassicourt, Arnozan, Fiburn, Henri Leroux, Collet, Labadie Lachaise, Laboisde Arsac, Chauvin.

A côté de ce comité fonctionnera une société dont l'art. le 2 des statuts nous indique à tous la constitution:

La société scientifique de toutes les personnes charitables qui paieront une cotisation annuelle de 10 francs et une cotisation double à titre de membre donateur.

La cotisation de tout fondateur pas au moins de 1,000 francs une fois versée contre le titre de rente et jouit droit.

Les cotisations annuelles de deux cents francs ou une somme de deux mille francs une fois versée donne le titre de membre fondateur.

Toute personne qui fait des quêtes ou des fêtes de bienfaisance des collectes, prélève à l'avance une somme quelconque selon le but de chacune des œuvres auxquelles elles seront destinées, ou de membre fondateur, selon l'importance de la somme récoltée.

Et maintenant, dès que la société, dont le siège est provisoirement fixé 73, rue du Faubourg-Saint-Honoré, fonctionnera régulièrement, dès qu'elle aura vu venir à elle les adhésions qui ne peuvent lui faire défaut, à quoi seront employées les premières sommes recueillies?

Cet emploi est déjà réglé:

La société fondera, pour les enfants issus de parents phtisiques deux asiles où les petits malheureux seront recueillis, élevés et soumis à une hygiène physique, intellectuelle et morale destinée à combattre les germes héréditaires de la maladie.

L'un de ces asiles sera établi à Ormesson, en Seine et Oise: la propriété est déjà achetée, grâce à un don important fait par un citoyen généreux qui a voulu garder l'anonymat..... L'autre asile sera créé à Saint Raphaël, dans le Var. Là aussi, on pourra recevoir soixante enfants, choisis parmi ceux des familles pauvres, car l'hospitalisation sera gratuite.

Il faut espérer que cette société, formée dans un but aussi élevé et aussi désintéressé, prendra un rapide développement et verra rapidement s'accroître ses ressources et, du même coup, son action bienfaisante. Le docteur Léon Petit se propose de faire cet hiver, en province. C'est une "croisade" utile entre toutes qu'il prêchera là.

LOUISIANE.

L'*Echo*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 8 septembre:

Nous recevons l'entrefilet suivant, tiré du *Daily Advocate*, de Bâton Rouge:

"La paroisse Calcasieu, qui est reconnue comme une des paroisses les plus progressistes de l'Etat, a voulu marcher en tête des autres, dans l'œuvre éminemment utile, de la Foire-d'Etat; elle a voté immédiatement $1500, et se propose de doubler bientôt la somme. Quelles sont les autres paroisses désireuses de montrer ce qu'elles savent faire, quand il s'agit de progrès en tout genre?"

Le *Commercial*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 7 septembre:

L'Association d'agriculture, d'horticulture et d'élevage, de Calcasieu, s'est réunie dans la salle ordinaire de ses séances. On y a discuté, tout d'abord, les meilleurs moyens à employer pour faire, à Bâton Rouge, une exhibition complète des produits de la paroisse.

Pour on a lu le rapport du comité chargé d'établir, après étude, quels sont les fruits et les produits de ferme les mieux adaptés à notre paroisse. En voici la teneur:

Les figues obtiennent le succès le plus complet; nous devrions en produire en abondance toutes les variétés.

Les poires Le Conte et Keiffer réussissent aussi dans toutes les localités où l'on a fait l'essai et nous engageons beaucoup à planter les poiriers Bartlett, Duchesse, Sec Kel et toutes les variétés qui se greffent sur les Le Conte.

Quelques variétés de pommes viennent très bien ici, mais il ne faut prendre que celles qui peuvent s'adapter au sol.

Les pêchers réussiront toujours, pourvu que l'on puisse les débarrasser de certains insectes destructeurs—chose toujours facile.

Il faudrait planter plus de pruniers; ce fruit a de la valeur. Il est attaqué par les mêmes insectes que la poire, mais on le débarrasse plus facilement de cet ennemi. Nous recommandons les meilleures prunes indigènes, ainsi que les Kelley, du Japon. Il faut aussi planter les prunes mines dites du Japon.

Les coings viennent très bien ici. Ce fruit a beaucoup de valeur; on en fait des conserves qui se placent à bon prix.

Notre paroisse a été un moment la véritable orangerie de l'Etat, mais, par suite des déprédations des insectes, les arbres ont perdu de leur vitalité et l'hiver de 1895 a détruit les arbres. Nous ne voyons pas pourquoi on ne les replanterait pas, car nous pourrions récolter des oranges de la première qualité et vendre de la leçon que nous avons reçue, pour prévenir le retour des anciens accidents. Nous croyons aussi que le citron pourrait très bien venir ici, si l'on savait l'arbriter convenablement.

Les raisins sont un succès. Nous pouvons en avoir de la meilleure qualité et en grande abondance.

Les mûriers sauvages sont un produit naturel du sol; les mûriers cultivés viennent mieux encore et produisent en abondance. Les fraisiers sont ici chez eux, ils rendent abondamment, pendant trois mois. Nous en dirons autant des framboises.

Toute la série de plantes de jardins pousse admirablement sur notre sol.

La canne, le sorgho, le maïs, le riz, le coton, sont nos produits principaux et l'avoine, à l'épreuve de la rouille, donne d'excellentes moissons. Remons aussi l'orge, le seigle, le blé d'hiver, etc., au moins à l'état d'essai.

Toutes les différentes qualités de pois, les potirons, les melons, les concombres, les pommes de terre et les patates doubes réussissent également.

Nous citerons parmi les plantes fourragères, la betterave, les fèves d'engrais, les navets, le maïs, le blé de Turquie et presque toutes les herbes qui donnent le gazon; nous citerons, entr'autres, les différents trèfles, l'alfalfa, etc.

Cultivons aussi les arbres donnant des fruits à rude écorce, tels que les noix, les pacanes, les noisettes et les autres fruits à douce enveloppe.

Il est très précieux pour un pays de se procurer de beaux et bons ombrages; il nous faut donc aussi planter le chêne, le magnolia, le frêne, etc.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 8 septembre:

Nous apprenons, par un de nos planteurs de riz, que les bras manquent dans son voisinage. L'an dernier, il avait employé 50 travailleurs, tandis que, pour la saison actuelle, il n'a pu s'en procurer que 25. Nous ne pouvons pas nous rendre compte de cette rareté de bras, aucune raison ne la motive. Nous n'avons eu de troubles d'aucune sorte; nos ouvriers jouissent d'une tranquillité parfaite; ils sont satisfaits de la façon dont ils sont traités par les planteurs.

—Il est vrai que notre industrie du bois et les affaires de nos scieries augmentent tous les jours.

Tout cela requiert un plus grand nombre de bras, dans les fabriques surtout, dans les marécages, pour fournir en quantité suffisante la matière première.

Cette industrie donne de l'emploi à des centaines de travailleurs: c'est le meilleur moyen de conserver à notre localité le titre qu'elle s'est acquis de marché central du bois de charpente et des bardeaux de cyprès.

Cette industrie augmentant, dont nécessairement enlever une quantité de bras à l'agriculture.

Il résulte de tout cela que nous ne devons rien épargner pour engager les bons travailleurs, quelque sont leur pays, à venir nous demander de l'emploi, pour que nos marais aussi bien que nos champs puissent être pleinement exploités, sans que les deux industries se nuisent.

A Iberville, il y a amplement de la place pour plus de mille travailleurs nouveaux, l'automne et l'hiver prochains. Il nous faut ce nombre pour faire nos récoltes et, en même temps, approvisionner nos scieries des troncs d'arbres qui leur arrivent, flottants, par le bayou Plaquemines et les courants d'eau qui s'y jettent.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 8 septembre:

Il y a, enfin, une interruption dans les orages qui se sont succédé, toute la semaine dernière. Aussi la cueillette du coton est elle devenue générale. Bon nombre de fermiers rentrent leur maïs en toute hâte, pour le sauver de la rouille qui le menace, attendu qu'il a été généralement versé par les récents ouragans.

Le *Chef*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 8 septembre:

L'arrivée de septembre a chassé les pluies; nous sommes favorisés d'un beau temps, en faveur qu'apprécient beaucoup nos planteurs. Aussi, ceux qui cultivent le riz se sont ils mis à l'œuvre bien vite. Ils ont promis de travailler avec énergie à ils arriveront probablement à sauver tout le grain qui était menacé de destruction par l'excès d'humidité.

—Le gén. A. L. Brent, qui a passé l'été au Canada, est revenu en Louisiane, pour inspecter ses habitations et ses récoltes, à la Fausse Pointe. Il a été enchanté de l'état où il a trouvé son riz, sur Ashland, après l'épouvantable orage que nous avons eu récemment.

—On avait coupé à peu près cent acres de riz, sur l'habitation Monroe, jusqu'à jeudi; il y en a 500 acres sur la propriété, dont deux cents ne sont pas atteints par l'humidité. Le feu n'a pas été étanché et l'on estime la perte à un quart seulement; sans l'orage, le rendement aurait probablement été de 10,000 sacs. Il n'attendra que le chiffre de 7500 sacs.

Nous n'avons encore d'information sérieuse sur aucune autre habitation.

L'*Bellatin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 8 septembre:

Les pluies ont cessé; le beau temps fait immensément de bien aux récoltes. Nous en avons fini avec la tristesse et les craintes. Les cultures reprennent activement. Bien que les récoltes ne soient pas aussi abondantes qu'on devait l'espérer et que nos planteurs aient beaucoup souffert dans leurs intérêts, il leur sera encore possible de se tirer d'affaire et le peu de dettes qu'il leur reste, ils ne les engagements pas.

Nous sommes toujours en voie d'améliorations à Marksville. Nos charpentiers et nos artisans sont très occupés. Espérons que cet état de choses durera longtemps.

—Décédée, à Cottonport, Mme Philippine Cazionnet, femme du Dr J. V. Cantonnet, à l'âge de 44 ans.

La *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 8 septembre:

Plusieurs de nos planteurs qui ont perdu une partie de leurs sucreries, de leurs hangars et autres bâtisses les ont fait immédiatement réparer et mettre en bon ordre. La saison de la coupe va être très rapidement ouverte, dans un mois elle sera mûre; il faudra songer à la coupe et à la fabrication commencera. Il faut que toutes les préparations soient achevées à cette époque.

Nous sommes menacés d'une émigration de travailleurs, vers le 1er janvier prochain, ou à la fin de la roulaison. Quelques uns auraient l'intention de se rendre en Georgie; d'autres iraient en Californie. Que feront nos agriculteurs si ce projet d'émigration se réalise?

Pour les fièvres intermittentes et les maladies malariques, l'Agne Cure d'Ayer est positivement un remède infaillible.

Nouvelles diverses de France.

On a annoncé, il y a peu de temps, que le Comité consultatif d'hygiène de France devait très prochainement communiquer au ministre du commerce, le rapport préparé par une commission composée de MM. Brouardel, Pouchet et Augier, qui ont examiné la saccharine au point de vue de l'alimentation et de l'hygiène.

Le comité d'hygiène vient de se réunir pour entendre ce rapport, dont il a approuvé les conclusions, conformes, d'ailleurs, à ce que nous avions fait pressentir.

La commission déclare que la saccharine ne doit pas être introduite dans l'alimentation. Voici, du reste, comment elle a répondu aux questions posées par le ministre du commerce:

1. La saccharine n'est pas un aliment et ne peut pas remplacer le sucre;

2. L'emploi, dans l'alimentation, de la saccharine ou des préparations saccharinées suspend ou retarde les transformations des substances amylacées ou albuminoïdes dans le tube digestif.

3. Ces préparations ont donc pour effet de troubler profondément les fonctions digestives. Elles sont donc de nature à multiplier le nombre des affections désignées sous le nom de dyspepsie.

4. L'emploi de la saccharine est encore trop récent pour que les conséquences d'une alimentation dans laquelle on introrait journellement de la saccharine puissent être toutes bien déterminées; mais, dès maintenant, il est établi que son usage a sur la digestion une influence nuisible, et nous sommes en droit de conclure que la saccharine et ses diverses préparations doivent être proscrites de l'alimentation;

Le Comité d'hygiène de France ayant ainsi donné son avis, le gouvernement a, aujourd'hui, toutes les pièces du procès à sa disposition.

M. Goblet, ministre des affaires étrangères, et M. le baron Beyens, ministre de Belgique à Paris, ont signé une convention pour l'établissement d'un chemin de fer d'Aveigheu à la frontière, vers Roubaix.

M. Waddington, qui, avec M. Sans-Leroy, député, représentait la France à la conférence internationale des sucres, à Londres, avait déposé sur le bureau la déclaration suivante:

"Le gouvernement de la République française adhère en principe à la convention relative à la suppression des primes et se réserve le droit, conformément à l'article 8, d'y adhérer définitivement après l'adhésion de tous les pays producteurs des sucres brute ou raffinés et la connaissance des législations destinées à donner une garantie complète et absolue contre l'allocation de toute prime, ouverte ou déguisée, à la fabrication ou à l'exportation des sucres."

La conférence ayant refusé d'admettre les réserves de la France, les plénipotentiaires français ont définitivement refusé de signer la convention.

Les expériences de natation et de sauvetage faites par M. A. Treboux ont parfaitement réussi, et la foule les a suivies avec un véritable intérêt doublé de la satisfaction de leur réussite. Deux personnes complétement vêtues, munies du nouveau gilet de sauvetage, se sont promenées à l'aise entre les jetées et à l'extrémité, tenant le parasol à la main pour s'abriter contre les rayons du soleil. Le nouveau gilet ne diffère pas dans sa partie extérieure des autres gilets; mais il est garni comme doublure d'un soufflet en caoutchouc semblable aux poufs de siège bien connus jadis.

On gonfle dans un tuyau spécial fixé à la partie supérieure gauche du gilet et l'appareil se gonfle et constitue une véritable bouée de sauvetage. Ce gilet peut être d'un grand secours dans les cas de danger pour les personnes qui voyagent ou qui sont amateurs de canotage. Il a cet avantage sur tous les autres objets de sauvetage, qu'on l'a sur soi-même et toujours prêt en toute circonstance.

Dans les pays chauds, où sévit la fièvre jaune, on rencontre de vieilles négresses qui prétendent avoir contre la terrible maladie des remèdes souverains, mais qu'elles tiennent secrets autant qu'elles peuvent.

Il est notamment un symptôme qu'elles parviennent à calmer d'une façon évidente: c'est l'effroyable mal de tête dont souffrent les malades.

Le procédé qu'elles emploient pour arriver à ce résultat est des plus simples: elles coupent en deux un citron et appliquent les parties plates des deux moitiés sur les tempes du patient, et les compriment fortement et au moyen d'un bandeau entourant la tête plusieurs fois; le mal de tête disparaît instantanément. Ce moyen est, paraît-il, des plus efficaces et réussit, non-seulement contre la céphalalgie provenant de la fièvre jaune, mais encore contre celle résultant de la fièvre paludéenne, dans les maux de tête ordinaires, et même dans la simple migraine.

Il est du reste, facile à essayer.

On écrit, de Strasbourg, que, malgré les démentis des journaux allemands, on attend l'empereur Guillaume vers le 20 octobre.

On travaille, jour et nuit, à l'installation des appartements qui sont destinés au jeune souverain et à sa suite.

L'artillerie fait en ce moment expérimenter, à Fontainebleau, un affût tres peu pesant 12,000 kilogrammes et destiné à la défense mobile des places fortes.

Cet engin est composé d'un truc de chemin de fer destiné à aller sur les rails; sur ce truc est disposée une plate forme armée d'un canon de 155.

L'affût une est construit pour se mouvoir sur la voie circulaire qui sera établie dans chaque forteresse.

Par 16 voix contre 10 abstentions, le Conseil général du Cher a adopté un vœu favorable au rétablissement du scrutin d'arrondissement.

Il a également adopté, par 12 voix contre 9, un vœu tendant à la suppression des congrégations religieuses.

A la suite de réclamations formulées par les fabricants de mondages, le ministre du commerce et des finances met à l'étude des mesures destinées à établissement des bivouacs.

Les nouvelles tentes qui seraient données aux troupes françaises sont composées de quatre pièces de toile imperméable, fixées à l'aide de huit piquets. Chacune solide est pourvue d'une pièce de toile et de deux piquets, une tente abri servant pour quatre hommes.

Le directeur général de la Monnaie vient de remettre à M. le ministre des finances son rapport annuel.

On remarque que le directeur propose la frappe de six mille francs en pièces de un fr. de deux centimes.

Les musiciens militaires vont se voir privés du galon en métal qu'ils portaient au collet.

Ce galon sera remplacé par une lyre de drap écarlate de sous-officier, bordée extérieurement d'un cordonnet en métal, et qui sera apposée sur chaque manche.

Un sauvetage a été accompli, à Dunkerque, près du phare. Une petite fille, âgée de quatorze mois, dont le père, M. Houzé, est gardien au sémaphore, est tombée dans le canal. Son père s'est précipité à son secours; mais, ne sachant pas nager, il s'est enfoncé et s'est remonter sur la berge en appelant au secours. Son fils Arthur, âgé de *huit ans*, qui jouait dans les environs, est accouru, et s'est précipité à l'eau tout habillé. Excellent nageur, le gamin est parvenu, après dix minutes d'efforts, à retirer de l'eau sa petite sœur saine et sauve.

Extraits du compte-rendu de l'une des dernières séances de l'Académie des Sciences, de Paris:

M. Bouquet de la Grye fait remarquer que, au moment où l'on s'occupe activement de l'unification de l'heure, le Bureau des longitudes n'est pas resté indifférent à cette grave question; depuis le 1 janvier, il a nommé une commission chargée de préparer un rapport complet sur la possibilité d'adopter une heure légale unique; cette commission a déterminé son travail et préparé les décrets et règlements qui devront être soumis à l'autorité compétente. On sait toutefois que le commerce et les relations de toute nature gagneraient à la mise en pratique d'une pareille mesure. L'état du côté légal de cette question ne pouvait être oublié; en effet, le code civil prescrivait contient de nombreux articles relatifs à la fixation de l'heure pour les délais de certaines formalités. La question est prête, et les travaux du Bureau de longitudes sidéront certainement à la mener à bonne fin à bref délai.

—Le colonel Bonillé a fait de nombreux travaux pour rectifier des erreurs relevées dans la graduation des instruments employés par M. Bourdalon pour le nivellement du sol de la France; il a également corrigé les "étoiles de cavaut; il a opéré de nouveaux nivellements qui montrent la différence sensible qui existe entre les hauteurs actuelles et les hauteurs indiquées par M. Bourdalon. Il ressort de ce travail qu'on constate un abaissement de 0.78 centimètres dans la région nord de la France du côté de Lille; le centre et les côtes ouest paraissent également s'enfoncer.

—M. Duchartre donne d'intéressants détails sur la découverte, par M. Prillieux, d'un nouveau remède à employer contre la maladie des pommes de terre. Dans un hectolitre d'eau on met 6 kilos de sulfate de cuivre et 6 kilos de chaux, et on arrose les plants malades avec ce mélange. Une expérience faite avec le plus grand soin du 5 au 16 août, a donné les résultats suivants: 32 0/0 de perte, par suite de la maladie, dans les plants non traités; 0 0/0 de perte dans les plants traités par le mélange Prillieux.

Il est indispensable de prendre la maladie au début, c'est à dire dès qu'on aperçoit quelques taches noires sur les feuilles. En agissant ainsi le succès est certain.

LA POLITIQUE DE L'ESPAGNE.—UN DISCOURS DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES ET UNE DÉPÊCHE DE ROME.—Nos dernières journaux de Paris nous apportent les nouvelles suivantes:

Madrid, 28 août.

M. de la Vega de Armijo, ministre des affaires étrangères, a déclaré, au cours d'un discours qu'il a prononcé dans un banquet à Vigo, que le gouvernement avait décidé de faire de grandes réductions dans le budget des dépenses.

Parlant de la politique extérieure, le ministre a dit qu'il avait fait tous ses efforts pour défendre partout les intérêts de l'Espagne.

Il a ajouté qu'il désirait vivement arriver à la conclusion d'un traité de commerce avec le Portugal.

—

On télégraphie de Rome au *Secolo* de Milan:

On m'assure que l'Espagne ne tardera pas à faire connaître comment elle entend remplir les promesses qu'elle a faites en adhérant à la triple alliance italo-austro-allemande, à laquelle elle appartient déjà virtuellement.

Pour tous les désordres stomacaux, pour les maladies syphilitiques et mercurielles, la Salsaparilla d'Ayer est le meilleur remède.

BENSHAW.—Le 6de, dimanche 9 septembre 1888 à 5 heures et quart du soir à l'âge de 60 ans 3 mois 3 jours, JEAN BAPTISTE DEVERGES, époux de ROSINY BENSHAW. Les amis et connaissances des familles Benshaw, Rost, Chauvin sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 11 septembre à 10 heures du matin. Le convoi partira de la demeure du défunt, No 127 rue du quartier.

CLAVIE.—Décédé, hier à 5 heures de l'après-midi, JEAN VICTOR CLAVIE, âgé de 61 ans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux des compagnies de pompiers No 1 et de Tonnerre sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 6 heures p. m., de sa dernière résidence No 109 rue Port 11 sept—1 2 3 4 11

MESSE FUNÈBRE

Une messe funèbre sera célébrée samedi 15 septembre, à 7 heures du matin, à l'église sainte Marie pour le repos des âmes du DOMINIQUE MESSINA et GAUD E. PAZET son épouse. Les parents et amis des familles Messina et Pazet sont priés d'assister.

De la part de leurs enfants.
11 sept—1 2 3 4 11

ERNEST C. VILLERE,
43 rue Carondelet,
Importateur et commissionnaire de Vins fins, Cognac, Champagne, Vins toniques en balons ou en caisses, etc. Vins toniques en balons ou en caisses, etc. Vins toniques en balons ou en caisses, etc.